

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32260**

Intitulé

MASTER : MASTER Diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon - Spécialité Management & Actions culturelles à l'international

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut d'études politiques de Lyon

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de Sciences Po Lyon, Institut d'études politiques de Lyon

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 342 Développement et protection du patrimoine culturel

Formacode(s) :

32096 gestion entreprise culturelle, 13096 politique culturelle, 32036 conduite projet international

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes :

- Management des entreprises culturelles (production musicale, spectacle vivant...) et des affaires culturelles au sein une organisation.
- Management de projets, d'activités ou d'événements artistiques, culturels et patrimoniaux, au niveau local, national ou international.
- Participation à la mise en œuvre de programmes de coopération culturelle européenne et internationale.
- Production et diffusion culturelle (production de spectacles, développement et valorisation du patrimoine culturel, événementiel...).
- Conception et mise en œuvre de programmes ou d'activités de médiation culturelle.
- Développement et animation de réseaux de partenaires et d'ambassadeurs.
- Recherche de financements pour des projets culturels (UE, International, privé...).

Le titulaire de cette certification dispose des compétences suivantes :

* Compétences en management d'entreprise et de projet culturels, au niveau national ou international :

- définir ou participer à la définition des orientations stratégiques de l'organisation culturelle ;
- élaborer des plans d'actions, des programmes ou des projets culturels, artistiques et patrimoniaux en cohérence avec les orientations définies ;
- impulser, développer et coordonner des programmes ou des actions de coopération culturelle européenne et internationale ;
- prendre en compte le contexte institutionnel et économique des actions culturelles (évolution des politiques publiques, opportunités, contraintes...) ;
- concevoir un projet culturel, artistique ou patrimonial multi-acteurs partagé et concerté ;
- piloter la mise en œuvre des politiques, des projets et des actions culturels (plan d'actions ou programmation de projets artistiques, budget, coordination d'équipe, suivi, évaluation...) ;
- mettre en œuvre un partenariat au niveau national, européen ou international ;
- gérer les relations avec des partenaires publics ou privés ;
- assurer la gestion administrative et budgétaire d'une entreprise culturelle, d'un équipement culturel ou d'une direction des affaires culturelles;
- animer un groupe de projet, un comité de pilotage.

* Compétences en fundraising et mécénat :

- repérer des opportunités de financement et les mobiliser ;
- monter des dossiers de demande financement (UE, International, privé...) ;
- monter ou répondre à des appels à projet émanant des ministères ou d'institutions européennes ou internationales ;
- concevoir et piloter une démarche de fundraising ;
- négocier des partenariats, constituer des consortiums ;
- animer un réseau de partenaires ou d'ambassadeurs.

* Compétences en relation publics et en médiation culturelle :

- identifier les besoins et les attentes des publics ;
- gérer les relations avec les publics ;
- organiser une veille et un suivi des évolutions du milieu culturel et identifier des actions ou des projets adaptés aux différents publics ;
- engager des démarches d'élargissement des publics ;
- concevoir et mettre en œuvre une stratégie de relation publics adaptée à un projet ou à un équipement culturel ;
- concevoir et organiser des manifestations ou événements culturels ;
- organiser les relations avec les médias.

*** Compétences en études et conseil :**

- concevoir et mettre en œuvre des études, des diagnostics, des audits ou des évaluations : collecte des données, analyse des résultats et préconisations ;
- conduire des études de faisabilité ou des projets de benchmarking ;
- concevoir des projets d'amélioration / d'évolution à partir d'un état des lieux ;
- monter des prestations de conseil et accompagner le client dans la mise en œuvre.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de cette certification peut exercer dans les contextes d'emplois suivants :

- Institutions culturelles, publiques ou privées, locales, nationales ou internationales
- Entreprises culturelles
- Grandes entreprises du secteur privé
- Associations nationales ou internationales
- Organisations non gouvernementales
- Compagnies artistiques du spectacle vivant
- Administrations publiques de la culture, collectivités territoriales
- Cabinets, agences de conseil
- Fondations

Le titulaire de cette certification peut exercer les types d'emplois suivants :

- Administrateur, directeur de structures culturelles (compagnies artistiques, salles de spectacle, musées...).
- Manager ou responsable de secteur dans les domaines de l'édition, du spectacle vivant, de l'audio-visuel, de la valorisation patrimoniale et culturelle.
- Directeur, responsable des affaires culturelles ou du développement culturel au sein des collectivités publiques.
- Chargé de mission auprès de collectivités publiques impliquées dans les échanges et la production culturels internationaux.
- Conseiller, attaché de coopération et d'action culturelle.
- Chargé, responsable de projet culturel.
- Chargé de production.
- Chargé des publics, médiateur culturel.
- Responsable, chargé de la communication et des relations avec les publics.
- Gestionnaire des financements culturels auprès des collectivités publiques ou des entreprises culturelles, chargé de mécénat culturel, fundraising.
- Consultant en ingénierie culturelle, en gestion de projets, en fundraising et mécénat.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

E1103 : Communication

E1107 : Organisation d'événementiel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La spécialité **Management & Actions culturelles à l'international** du diplôme Grade - Master de l'Institut d'études politiques de Lyon est composée des UE suivantes :

Semestres 1 et 2 :

- UE *Tronc commun pluridisciplinaire* 12 crédits ECTS

Trois secteurs de spécialisation au choix :

--> Secteur Affaires internationales

- UE *Secteur Affaires internationales* 9 crédits ECTS
- UE *Parcours au choix** 12 crédits ECTS
- * *Enjeux de la globalisation* **ou** *Firmes et mondialisation* **ou** *Relations internationales contemporaines*
- UE *Outils* 14 crédits ECTS
- UE *Recherche* 13 crédits ECTS

--> OU Secteur Affaires publiques

- UE *Secteur Affaires publiques* 9 crédits ECTS
- UE *Parcours au choix** 12 crédits ECTS
- * *Action et gestion publiques* **ou** *Affaires juridiques* **ou** *Economie et management des organisations et des ressources humaines*

ou Enjeux de la globalisation

- UE *Outils* 14 crédits ECTS
- UE *Recherche* 13 crédits ECTS

--> OU Secteur Communication

- UE *Secteur Communication* 12 crédits ECTS
- UE *Parcours au choix** 12 crédits ECTS
- * *Communication, culture et institutions* **ou** *Economie et management des organisations et des ressources humaines*
- UE *Outils* 12 crédits ECTS

- UE Recherche 12 crédits ECTS

Semestres 3 et 4 :

- UE Tronc commun pluridisciplinaire 15 crédits ECTS
- UE Connaissances et compétences transversales 5 crédits ECTS
- UE Management d'entreprise et de projet culturels 6 crédits ECTS
- UE Financements européens de la culture 5 crédits ECTS
- UE Coopération culturelle internationale 3 crédits ECTS
- UE Projets tutorés 6 crédits ECTS
- UE Expérience professionnelle : 20 crédits ECTS
 - Stage de fin d'études de 4 à 6 mois équivalent temps plein ou projet en entreprise pour les apprenants en formation continue.
 - Mémoire professionnel et soutenance.

La validation de la totalité des UE permet d'obtenir le **diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon**, spécialité *Management & Actions culturelles à l'international*.

La validation des UE des semestres 3 et 4 uniquement permet d'obtenir le **certificat de spécialité de 5e année** *Management & Actions culturelles à l'international* du diplôme de Sciences Po Lyon.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury de délivrance du titre : directeur IEP (président du jury), direction des études, responsable de la spécialité, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels ayant participé aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury de délivrance du titre : directeur IEP (président du jury), direction des études, responsable de la spécialité, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels ayant participé aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Jury de délivrance du titre : directeur IEP (président du jury), direction des études, responsable de la spécialité, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels ayant participé aux enseignements.
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de VAE : directeur IEP ou son représentant (président du jury), directeurs des études et de la formation continue, responsable pédagogique de la spécialité, enseignant-chercheur accompagnateur (rapporteur), 1 ou 2 enseignants-chercheurs et 1 ou 2 professionnels pouvant apprécier la nature des acquis. Majorité d'enseignants - chercheurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 9 juin 2017 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de fin d'études des instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse, publié au JORF n° 0153 du 1er juillet 2017.

Décret n° 2005-1119 du 5 septembre 2005 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif au grade de master, publié au JORF n°209 du 8 septembre 2005.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n° 89-901 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques, publié au JORF du 19 décembre 1989.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Entre 20 et 25 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

www.sciencespo-lyon.fr

www.sciencespo-lyon.fr/specialites-internes

Lieu(x) de certification :

Institut d'études politiques de Lyon (Sciences Po Lyon) - Auvergne-Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Sciences Po Lyon : 14, avenue Berthelot - 69365 Lyon Cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

www.sciencespo-lyon.fr

Historique de la certification :